

DÉCLARATION – Réunion de préparation du CT du 15/12/2020

Monsieur le chef de centre,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans l'optique de préparer la déclinaison locale du texte sur la Réserve Opérationnelle à présenter lors du CT du 15 décembre 2020.

En premier lieu, le SNCTA note que le timing excessivement serré de ces discussions s'inscrit dans le dialogue social en cours. Dialogue social que l'on peut actuellement qualifier de factice dans la maison DGAC : plusieurs passages en force au CT DSNA, peut-être en CT local, calendrier intenable, compte-temps, BV, etc. Nous aurions pu trouver ensemble un cadre d'emploi utile et efficace pour le surplus de capacité ponctuel et indépendant de notre volonté, il existait des solutions pour faire avancer les projets locaux plus rapidement.

Mais, non, la Direction a préféré utiliser une méthode autoritaire et vexatoire qui a pour objectif de faire la chasse aux récupérations et de retirer du temps de repos aux seuls contrôleurs (et à aucun autre personnel opérationnel). Ces derniers l'ont bien compris et rejettent massivement ce texte. Comble de la maladresse, le CT du 15 décembre qui vise à entériner la mise en place de ce dispositif rejeté unanimement, va en même temps autoriser la poursuite du dispositif XP pour les services techniques, bénéfique pour nos collègues IESSA...

Concernant le timing de réunions pour étudier une déclinaison locale des RO, vous considérez que 2 réunions préparatoires suffisent. Joli tour de force que vous tentez alors que le texte voté en CT DSNA le 12 novembre est le (mauvais) fruit de 4 CT nationaux et 6 réunions nationales de pseudo-concertation. Notons que vous avez fait parvenir aux organisations syndicales quelques points généraux sur le texte hier soir seulement, ce qui contrevient à la charte du temps et ce qui nous fait penser que le service n'a pas appréhendé le texte avec du recul. Dans ces conditions, il nous paraît vain de vouloir tenir le calendrier que vous nous proposez pour aboutir à un texte finalisé le 15 décembre.

Les contrôleurs ont à Bordeaux été en pointe en matière de modernisation des systèmes. Si la DSNA a évité des sanctions financières, c'est aussi parce ils ont mis en place le *stripping* électronique, le *data link*, les XP RH et maintenant le Free Route. Alors, oui, ils en ont été bien remerciés : il y a moins d'un an la DSNA montrait le centre en exemple, par sa capacité d'adaptation *via* les XP RH, par sa productivité (quasiment plus de délais, 20 % de personnels opérationnels en moins et 20 % de trafic en plus en quelques années). Pourquoi, oui, pourquoi aujourd'hui nous imposer un texte, *in fine* stupide opérationnellement et qui jette le doute sur la probité de nos collègues ?

Nous considérons que ce qu'il se passe est une honte. Le lien de confiance est rompu.

Ce projet impactera particulièrement les centres mono-zones par construction. Comment expliquer alors aux contrôleurs que rester moteur dans la navigation aérienne est dans l'intérêt de tous en général et dans l'intérêt des contrôleurs bordelais en particulier ? Nos mandants se posent beaucoup de questions sur l'implication réelle de notre encadrement local pour défendre notre centre. La perte de la prime XP depuis le 1er novembre ne suffisait apparemment pas. Ce sera désormais la perte de plus de 10 récupérations par rapport aux années XP, notamment à cause d'un compte-temps qui cristallise la colère.

Nous considérons que ce qu'il se passe est lamentable et laissera des traces durables.

Ce dispositif mal ficelé et son Besoin en Vacances (BV), adaptable selon le bon vouloir du chef de service, concrétisent une reprise en main de la gestion opérationnelle de la salle de contrôle par un service exploitation qui n'aura jamais eu autant de prérogatives.

Ce dispositif mal ficelé va en outre générer un surcroît de travail en Sub Contrôle. Peut-on espérer que vous prévoyiez d'en renforcer les effectifs ? Il va conduire à opposer encore davantage les agents en salle et hors salle. Terminé le fonctionnement basé sur le bon sens et la bienveillance, désormais, le texte introduira *de facto* punition, tensions et conflits entre collègues : nous prédisons une catastrophe managériale. Avec un risque de transformer radicalement la manière dont les choses fonctionnaient dans notre centre : perte d'attractivité de postes hors salle, voire d'encadrement opérationnel, essoufflement des énergies...

Ce dispositif mal ficelé, vous nous expliquez pouvoir l'utiliser pour « conserver au maximum le fonctionnement et la souplesse de la gestion RH de la salle » tout en restant « en conformité avec le texte DSNA ». Le SNCTA est plus que sceptique et vous demandera d'explicitier par quel tour de magie vous comptez mettre vos promesses à exécution.

Ce dispositif mal ficelé, le SNCTA n'est pas ici aujourd'hui pour le négocier. Nous espérons que vous répondrez aux nombreuses interrogations que soulève la décision DSNA.

En conclusion, le SNCTA vous demande, au nom de ses mandants, d'alerter la Direction nationale pour faire retirer ce texte du CT et pour ne pas appliquer ce dispositif au CRNA SO. Les contrôleurs bordelais méritent le respect.

Le Bureau de section du SNCTA du CRNA SO